

Le calendrier des conseils

Le conseil communautaire de Le Mans Métropole se réunit plusieurs fois par an pour délibérer. Ces séances sont ouvertes au public.

Page modifiée le lundi 31 mars 2025 • Données Le Mans Métropole

Dates



© Ville du Mans

Nous vous indiquons les dates des réunions du conseil communautaire dès qu'elles sont connues. Elles restent **susceptibles d'évolution**.

Pour l'année 2025, les dates sont les suivantes.

- Le jeudi 6 février, à 16 h,
- le jeudi 3 avril, à 16 h,
- le mercredi 28 mai, à 16 h,
- le jeudi 26 juin, à 16 h,
- le jeudi 9 octobre, à 16 h,
- le jeudi 27 novembre, à 16 h,
- le jeudi 18 décembre, à 16 h.

Lieu

Sauf indication contraire, les réunions du conseil communautaire ont lieu au forum des Quinconces, place des Jacobins, au Mans.

L'accès se fait par l'arrière des bâtiments ou, par ascenseur, depuis le parking souterrain.

Public



© Ville du Mans

Les réunions du conseil communautaire sont publiques et ouvertes à tous. Il n'y a pas besoin de réserver sa place.

Durant la séance, il est **formellement interdit d'intervenir** dans les débats. Le public est prié de rester silencieux.

Ordre du jour

Nous publions l'ordre du jour des réunions en général trois jours avant la tenue de celles-ci.



TÉLÉCHARGER : LA SÉANCE DU 3 AVRIL 2025
(pdf, 955 ko)

6

séances

C'est le nombre moyen de réunions publiques programmées chaque année.

Bureau exécutif

Outre les réunions du conseil communautaire, une partie des décisions peut être prise en bureau exécutif. Les réunions du bureau exécutif ne sont pas ouvertes au public.

En 2025, les séances sont programmées comme suit.

- Le vendredi 31 janvier,
- le vendredi 28 mars,
- le vendredi 16 mai,
- le vendredi 20 juin,
- le vendredi 19 septembre,
- le vendredi 14 novembre,
- le vendredi 12 décembre.



TÉLÉCHARGER : L'ORDRE DU JOUR DU 28 MARS 2025
(pdf, 176 ko)